

**DÉCLARATION ORALE 25 EME SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF DU CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**Thème > Technologies numériques nouvelles et émergentes et droits de l’Homme.**

Parmi les violations des droits de l’homme, les plus répandues concernent depuis toujours les femmes, et malheureusement les nouvelles technologies sont devenues un accélérateur en la matière. Ces violations sont multiples avec le développement de la maternité de substitution. Cette pratique confisque les droits les plus élémentaires des femmes en les privant de leur santé reproductive par les stimulations hormonales artificielles, les prélèvements massifs d’ovocytes, les locations de leur utérus, corps et psychisme.

Ces violences faites aux femmes sont d’autant plus graves que ces mères porteuses sont systématiquement invisibilisées par les Etats. Les victimes de cette exploitation reproductive sont les plus vulnérables économiquement, socialement et culturellement.

Cette exploitation constitue l’une des formes actuelles de traite d’êtres humains tels que définis par le Conseil des Droits de l’Homme. Or les technologies numériques sont largement utilisées pour mettre en œuvre cette traite humaine. Cette exploitation repose en effet sur deux moyens incontournables : des ovocytes et des utérus disponibles à la location, c’est-à-dire des femmes en difficulté. C’est notamment à leur recrutement et à leur sélection que servent les technologies numériques. Sur toutes les plateformes de réseaux sociaux, des recruteurs attirent des femmes, toujours sur les mêmes critères : âge, taille, poids, ethnie, physique, toujours avec le même levier : l’argent.

Ainsi Happy Beginnings cible des femmes grandes et blondes dans un post du 22 octobre 2020, de son côté Donor Heaven publie un post le 19 janvier 2021 présentant une façon « facile et confidentielle » de faire de l’argent rapide : fournir son sperme ou ses ovocytes ou devenir mère porteuse. Sur la plateforme Tik Tok où les utilisateurs sont plus jeunes et donc plus manipulables, ces annonces sont courantes. Le compte Eggs Donation, par exemple, attire les filles en les invitant à « reprendre en main leur futur » grâce à leur rémunération. Les publications quotidiennes de ces plateformes attestent qu’elles sont complices de cette traite humaine, de sexisme et de racisme.

Par ailleurs les agences de GPA recrutent aussi leurs clients par ces moyens technologiques. Elles s’en servent même dans les Etats qui interdisent la gestation pour autrui sur leur territoire comme à l’étranger. Internet leur sert à piétiner les législations nationales avec la complicité des moteurs de recherche qui acceptent, en outre, de leur faire passer des publicités payantes.

C’est ainsi le cas de Google en France ou encore au Danemark. Les agences Extraordinary Conceptions et Growing Family recrutent de cette manière leurs clients danois.

Il est donc primordial que les Etats Membres s’emparent de cette question afin que ces espaces redeviennent des outils d’éducation, d’empowerment, d’émancipation et de liberté pour les femmes. Dans le prolongement des engagements de Pékin, les Nations Unies ont fixé les Objectifs de Développement Durable de l’Agenda 2030. Combattre l’exploitation reproductive, sur tous les terrains, y compris celui des technologies numériques, répondra aux Objectifs 5 et 9 et fera progresser les Droits de l’Homme dans le monde.